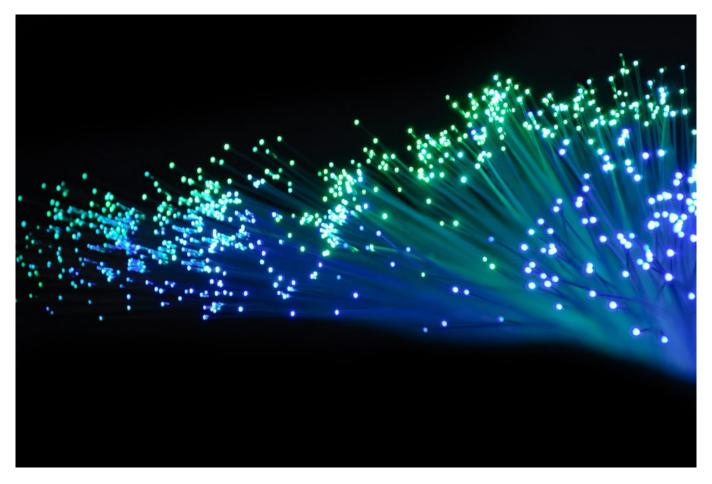


Luberon Monts de Vaucluse : dernière ligne droite pour le déploiement de la fibre optique



<u>Luberon Monts de Vaucluse Agglomération</u> accompagne le Département de Vaucluse dans un programme d'équipement du territoire en très haut débit d'ici la fin de l'année 2021. <u>Vaucluse numérique</u>, propriétaire du réseau de fibre optique, est le délégataire choisi pour ce projet.

Les missions de Vaucluse numérique sont diverses : construction du réseau, exploitation et commercialisation aux opérateurs privés. Ils sont 12 à avoir manifesté leur intention d'installer leurs équipements sur le réseau public. Selon leur plan de commercialisation, les opérateurs présents sur le réseau peuvent décaler la mise à disposition de leurs offres par rapport à la date d'ouverture à la commercialisation de la zone concernée.



Une intervention en deux phases

L'opération du <u>Département de Vaucluse</u> se situe sur un secteur appelé 'zone d'intervention publique' et se décline en deux phases. La première phase, achevée à l'automne 2019, concernait les communes de Lagnes, de Gordes, des Beaumettes, de Cabrières d'Avignon, de Maubec, de Robion et d'une partie d'Oppède. Les communes sont toutes connectées au réseau public et les opérateurs privés proposent, selon leur calendrier de déploiement, des offres d'abonnement aux usagers.

La seconde phase, qui a débuté à l'automne 2019 et qui doit s'achever mi 2021, concerne les communes du sud Luberon : Lauris, Lourmarin, Puyvert, Puget, Vaugines plus la seconde partie d'Oppède et un dernier quartier de Gordes. La commercialisation se déroulera jusqu'en mai 2021, selon les communes et quartiers concernés.

Au total, ce sont 15 129 prises FFTH (fibre jusqu'au foyer) créées sur l'ensemble du territoire LMV à l'issue des deux phases de déploiement. Les communes de Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc et Mérindol entrent dans la zone d'intervention privée pour laquelle c'est l'opérateur Orange qui finance et déploie cette technologie.

120M€ d'investissement

D'ici fin 2021, 100% du territoire vauclusien situé en zone d'intervention publique sera équipé en fibre optique, selon les projections du Département de Vaucluse qui a investi 120M€. Il est pour cela accompagné par les intercommunalités qui participent financièrement pour l'équipement des communes de leur territoire. Ainsi, LMV a investi 1,24M€ pour équiper 12 de ses 16 communes.

La fibre en pratique

Souscrire une offre fibre optique, c'est disposer d'un accès à internet beaucoup plus rapide. Toutefois, les habitants ne sont pas obligés de passer à la fibre optique dans le cas où le débit de leur connexion ADSL est suffisant. Pour savoir si votre domicile est éligible à la fibre optique, il vous suffit de vous rendre sur www.vaucluse-numerique.fr. Consultez également les opérateurs partenaires du réseau (vaucluse-numerique.fr) afin de connaitre l'opérateur présent chez vous. Pensez toutefois à faire jouer la concurrence afin de choisir l'offre qui vous conviendra le mieux.

Les opérateurs ne doivent pas vous facturer les frais de raccordement de votre domicile au point de livraison de la fibre (situé sur la voie publique), ni le déplacement du technicien car ces coûts sont pris en charge par Vaucluse Numérique. Toutefois, ils peuvent vous facturer des frais de dossier, de gestion ou encore l'installation de leur box.

Tous les opérateurs présents sur le marché ne déploient par leurs équipements au même rythme. En d'autres termes, si votre domicile est techniquement éligible à la fibre optique, il se peut que votre opérateur ne propose pas encore ce service. Dans ce cas, si vous souhaitez souscrire une offre, vous devrez vous tourner vers la concurrence ou attendre que votre opérateur fasse le nécessaire de son côté.



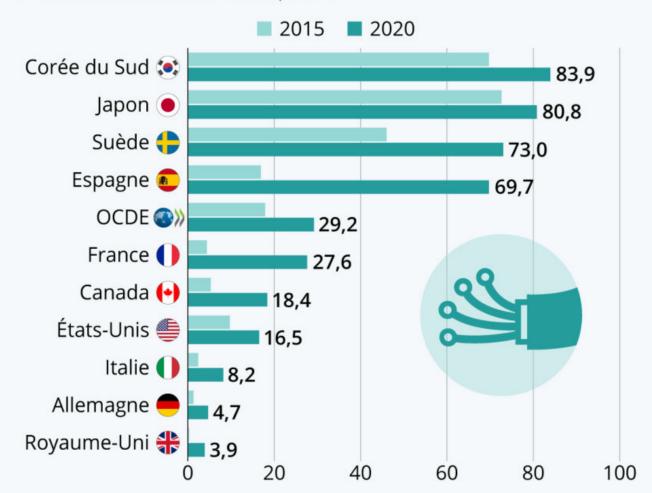
Vaucluse numérique est joignable au 0809 54 00 84 ou par mail sur contact@vaucluse-numerique.fr.

Fibre optique : quels pays sont les plus avancés ?



Fibre optique : quels pays sont les plus avancés?

Part de la fibre optique dans le total des connexions Internet fixe haut débit, en %



Données de juin pour les années respectives. Sélection de pays de l'OCDE.

Source: OCDE













Le déploiement des <u>réseaux de fibre optique (FTTH)</u> constitue un enjeu clé du développement numérique des territoires, visant notamment à généraliser l'accès de tous – particuliers comme entreprises – aux usages liés au très haut débit. Comme le montrent les <u>données</u> publiées par l'OCDE, le déploiement de cette technologie reste très inégal entre les pays membres de l'organisation économique.

La Corée du Sud et le Japon sont actuellement les mieux équipés, puisque la fibre optique représente plus de 80 % des connexions <u>Internet</u> fixe haut débit dans ces deux pays asiatiques. Le continent européen est également plutôt bien avancé dans le déploiement de ce nouveau réseau. La Suède et l'Espagne se classent, entre autres, parmi les pays d'Europe où la part de la fibre est la plus élevée : autour de 70 % des connexions haut débit (c'est la Lituanie qui est en tête avec 75 %).

Quant à la France, notre graphique montre qu'elle a su rattraper son retard ces dernières années. Bien que le déploiement reste disparate dans l'Hexagone, ce dernier n'en est pas moins rapide : la part de la fibre dans les <u>connexions haut débit</u> est ainsi passée d'environ 4 % en 2015 à près de 28 % en 2020. La France se situe désormais juste en dessous de la moyenne des 37 pays de l'OCDE (29 %). À l'opposé de l'échelle, l'Allemagne (moins de 5 %) et le Royaume-Uni (environ 4 %) font partie des pays qui sont les plus à la traîne dans le développement de cette technologie.

De Tristan Gaudiaut pour **Statista**